

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## du 20 mars 2026

---

### Étaient présents :

*Mesdames Alexia BODEREAU, Stéphane BROCHARD, Claudine BURBAN, Lydia CHARRIEAU TESSIER, Katia DROUART, Cindy MAUGER, Catherine QUÉRU, Noémie SANCHEZ et Messieurs Thomas AUGÉ, Kilian BROCHARD, Dany DUPUY, Christian MORANCÉ, Denis PINEAU, Éric RAY et Victor TODESCHINI.*

La séance est ouverte à 20 heures par Madame Christiane MARTIN, Maire sortant de la commune au titre du précédent mandat.

Elle adresse ses félicitations et ses encouragements aux conseillers municipaux nouvellement élus et les déclare installés dans leurs fonctions.

Pour cette première séance, et selon l'article L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la doyenne d'âge de l'équipe, Claudine BURBAN, préside la séance d'installation du Conseil Municipal jusqu'à l'élection du maire.

### 1/ Désignation d'un(e) secrétaire de séance et d'assesseurs

---

Claudine BURBAN fait lecture des rôles du Secrétaire et des Assesseurs avant de demander des volontaires pour cette séance.

Secrétaire : Lydia CHARRIEAU TESSIER se porte volontaire pour la prise des minutes de cette réunion.

Assesseurs : Thomas AUGÉ et Kilian BROCHARD se portent volontaires pour le poste d'assesseurs pour cette réunion.

### 2/ Appel et quorum

---

Claudine BURBAN procède à l'appel des membres élus convoqués.

Tous les membres étant présents, le quorum est donc atteint et la séance peut être tenue.

À cette occasion, Catherine QUÉRU rappelle aux membres élus l'importance de confirmer leur présence aux futures réunions afin de s'assurer du quorum.

### 3/ Élection du Maire

---

Claudine BURBAN se charge de la lecture des articles de loi sur la procédure à suivre pour l'élection du Maire. Le vote se fait au scrutin secret et à la majorité absolue.

Catherine QUÉRU se porte officiellement candidate.

Les assesseurs procèdent à la distribution des bulletins de vote et de crayons identiques, afin de préserver l'anonymat des votants.

Kilian BROCHARD, le benjamin d'âge de l'équipe, procède au décompte des bulletins exprimés ainsi qu'au dépouillement : 15 bulletins comptés - 15 POUR en faveur de la désignation de Catherine QUÉRU au poste de Maire.

***Catherine QUÉRU est donc élue à l'unanimité et prend alors la Présidence de la séance.***

- ➔ Question de Denis PINEAU : lors d'événements officiels, comment souhaite-t-elle être appelée ?  
Elle indique qu'elle n'a aucun problème avec le titre de Madame Le Maire.

#### 4/ Approbation du procès-verbal de la réunion du 28/02/2026

---

Thomas AUGÉ donne lecture, aux élus présents, du procès-verbal de la précédente réunion.

*Approbation votée à l'unanimité.*

#### 5/ Détermination des Adjointes

---

Catherine QUÉRU indique qu'il convient de déterminer le nombre d'adjoints (entre 1 minimum et 4 maximum). Elle propose 3 postes en précisant que cette décision pourra être revue ultérieurement ; le vote d'un nouvel adjoint pouvant être fait ultérieurement.

Kilian BROCHARD s'étonne que, puisque les élus veulent articuler leur mandat autour de 4 commissions, il apparaîtrait logique de s'appuyer sur 4 personnes.

Catherine QUÉRU souligne que cette élection se fait en liste paritaire et qu'il appartient donc à un homme de se présenter pour être Adjoint, représentant la Commission Communication, et que pour le moment, il n'y a pas de candidat.

La liste proposée est donc la suivante :

- 1<sup>er</sup> Adjoint : Mme Stéphane BROCHARD
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : Mr Christian MORANCÉ
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : Mme Katia DROUART

À l'instar de l'élection du Maire, l'élection des Adjointes se fait au scrutin secret.

Kilian BROCHARD, le benjamin d'âge, procède au décompte des bulletins exprimés ainsi qu'au dépouillement : 15 bulletins comptés - 14 POUR et 1 NUL.

*La liste proposée est donc adoptée à la majorité des votes exprimés.*

#### 6/ Charte de l'Élu local

---

Après distribution aux membres présents, il est fait lecture de la Charte de l'Élu local.

#### 7/ Désignation des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

---

Selon le CGCT, le Maire peut recevoir délégation du Conseil Municipal afin d'être chargé en tout ou en partie et pour la durée du mandat, de prendre un certain nombre de décisions.

Aussi, afin de favoriser une bonne administration communale, le Conseil Municipal, par 15 Voix POUR, autorise le Maire à prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.

Catherine QUÉRU précise que les autres délégations seront débattues et votées lors d'un prochain Conseil Municipal.

#### 8/ Indemnités du Maire et de ses Adjointes

---

##### INDEMNITE DE FONCTIONS AU MAIRE :

Catherine Quéru informe l'assemblée délibérante que « les Maires bénéficient, à titre automatique et sans délibération d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé dans le CGCT (pour la strate de population de notre commune, le taux est 55,7 % de l'indice brut terminal de la fonction publique). Toutefois, à la demande du Maire et par délibération, le Conseil Municipal peut fixer pour celui-ci une indemnité inférieure au barème ».

Madame Catherine QUÉRU informe le Conseil Municipal qu'elle souhaite minorer l'indemnité de son poste à un taux de **50 %** de l'indice brut terminal.

Il est donc procédé au vote à bulletins secrets au sujet du montant de l'indemnité de fonctions versée au Maire. Kilian BROCHARD, le benjamin d'âge, procède au décompte des bulletins exprimés ainsi qu'au dépouillement : 15 bulletins comptés - 13 POUR et 2 CONTRE.

*La proposition est adoptée à la majorité des votes exprimés.*

**INDEMNITE DE FONCTIONS AUX ADJOINTS :**

Catherine QUÉRU a consulté les Adjointes au sujet de leurs indemnités et elle propose de diminuer d'un point en fixant leur indemnité à **20,38 %** de l'indice brut terminal (au lieu de 21,38 %).

Il est donc procédé au vote à bulletins secrets au sujet du montant de l'indemnité de fonctions versée aux Adjointes.

Kilian BROCHARD, le benjamin d'âge, procède au décompte des bulletins exprimés ainsi qu'au dépouillement : 15 bulletins comptés - 12 POUR, 2 CONTRE et 1 ABSTENTION.

*La proposition est adoptée à la majorité des votes exprimés.*

**9/ Désignation des membres au sein des Commissions Municipales**

---

Catherine QUÉRU donne lecture des Commissions de chacun des 4 piliers, avec le nom des élus souhaitant y participer, chacun des membres donnant son accord ou non.

<b>PILIER TRAVAUX</b> supervisé par l'Adjoint Christian MORANCÉ	
<u>Commission Assainissement</u> Gestion de la station d'épuration, du réseau d'eau potable et des eaux usées raccordées à l'assainissement collectif. Coordination, organisation d'intervention des agents communaux et prestataires.	Kilian BROCHARD Dany DUPUY Christian MORANCÉ Denis PINEAU
<u>Commission Bâtiments Communaux</u> Gestion de l'entretien, de la maintenance et des travaux sur les bâtiments communaux. Coordination, organisation d'intervention des agents communaux.	Thomas AUGÉ Kilian BROCHARD Dany DUPUY Christian MORANCÉ
<u>Commission Urbanisme</u> Suivi du respect des règles d'urbanisme, étude de faisabilité de projets conformes aux règles d'urbanisme, aide auprès des particuliers pour établir leur dossier.	Thomas AUGÉ Kilian BROCHARD Christian MORANCÉ Denis PINEAU
<u>Commission Voirie</u> Gestion de l'entretien, de la maintenance et des travaux sur les routes, chemins et espaces verts communaux. Coordination, organisation d'intervention des agents communaux (une convention est en cours pour la réalisation de certains travaux)	Thomas AUGÉ Kilian BROCHARD Dany DUPUY Christian MORANCÉ Denis PINEAU
<u>Commission Cimetière</u> Gestion de l'entretien, des travaux au cimetière. Coordination, organisation d'intervention des agents communaux. Relation avec les familles des défunts.	Alexia BODEREAU Claudine BURBAN Lydia CHARRIEAU Christian MORANCÉ Noémie SANCHEZ

<b>PILIER FINANCES</b> Supervisé par l'Adjointe Katia DROUART	
<u>Commission Budget Communal</u> Préparation et suivi du budget, étude et prévision des recettes et dépenses en collaboration avec l'agent communal et les élus en charges des commissions.	Thomas AUGÉ Kilian BROCHARD Stéphane BROCHARD Katia DROUART
<u>Commission Budget Assainissement</u> Préparation et suivi du budget, étude et prévision des recettes et dépenses en collaboration avec l'agent communal et les élus en charges des commissions	Kilian BROCHARD Katia DROUART Dany DUPUY Christian MORANCÉ
<u>Commission Suivi des dépenses</u> Étude des devis avant signature, validation de la capacité financière, factures mises en corrélation avec les devis signés	Thomas AUGÉ Kilian BROCHARD Stéphane BROCHARD Katia DROUART Christian MORANCÉ
<u>Commission Suivi des recettes</u> Vérification du règlement des factures émises pour la cantine, le règlement des loyers Suivi d'obtention d'aides prévues et des dossiers s'y afférant	Kilian BROCHARD Stéphane BROCHARD Katia DROUART Christian MORANCÉ

<b>PILIER SOCIAL</b> Supervisé par l'Adjointe Stéphane BROCHARD	
<u>Commission Affaires scolaires</u> Gestion, organisation des agents intervenants à l'école (ATSEM, surveillance de la pause méridienne, entretiens des locaux) Relation avec l'équipe pédagogique - pré-inscription scolaire Certains devront faire partie du SIVOS et/ou du Conseil d'école	Stéphane BROCHARD Katia DROUART Lydia CHARRIEAU Cindy MAUGER Victor TODESCHINI
<u>Commission Restaurant scolaire</u> Gestion, organisation des agents intervenants au restaurant scolaire : en cuisine, au service, à la surveillance Participation à l'élaboration des menus, en respect avec les consignes municipales	Stéphane BROCHARD Claudine BURBAN Katia DROUART Cindy MAUGER Éric RAY Noémie SANCHEZ
<u>Commission Cohésion sociale</u> Gestion de projets orientés vers la cohésion sociale intergénérationnelle	Alexia BODEREAU Stéphane BROCHARD Noémie SANCHEZ Victor TODESCHINI
<u>Commission CCAS</u> Participer à la prise de décision pour des aides à apporter aux plus démunis, suite aux sollicitations d'assistantes sociales du secteur Mener des actions en faveur des personnes isolées, dans le besoin	Stéphane BROCHARD Katia DROUART Éric RAY Noémie SANCHEZ
<u>Commission Plans sociaux</u> Préparer et tenir à jour une liste des personnes les plus fragiles et isolées, afin de veiller sur elles en cas de Plan Sanitaire	Alexia BODEREAU Stéphane BROCHARD Claudine BURBAN Lydia CHARRIEAU Éric RAY Noémie SANCHEZ

<b>PILIER COMMUNICATION</b>	
<u>Commission Informatique &amp; Réseaux</u> Suivi et contrôle des différents logiciels - abonnements informatiques utilisés au sein de la mairie (beaucoup sont imposés administrativement – des conventions sont en cours) Aide à l'utilisation des nouvelles technologies, être force de proposition	Thomas AUGÉ Kilian BROCHARD Cindy MAUGER Noémie SANCHEZ Victor TODESCHINI Claudine BURBAN
<u>Commission Bulletins communaux</u> Gestion, organisation de la création du Bulletin, effectuer des devis d'édition, suivre la distribution par tous les élus municipaux	Alexia BODEREAU Claudine BURBAN Lydia CHARRIEAU Cindy MAUGER Noémie SANCHEZ Victor TODESCHINI
<u>Commission Échanges numériques</u> Suivi et actualisation des informations sur les supports numériques - Site internet, Facebook, etc.	Thomas AUGÉ Alexia BODEREAU Noémie SANCHEZ Victor TODESCHINI
<u>Commission Relations sociétales</u> Être en étroite relation avec les associations, les commerçants / artisans de la commune Gérer le planning d'utilisation des salles communales, le calendrier des festivités communales	Kilian BROCHARD Claudine BURBAN Lydia CHARRIEAU Dany DUPUY Denis PINEAU Éric RAY Noémie SANCHEZ Victor TODESCHINI

Pour rappel, la participation aux différentes commissions peut varier en cours d'année et être modulée, en fonction des affinités et de la charge de travail liée à chaque commission.

*Répartition au sein des commissions approuvée par l'ensemble des élus.*

#### **POUR INFORMATION :**

Le prochain Conseil d'École a lieu le 27 mars à 18 heures 30 à l'école de Requeil. Aussi, il convient de désigner 2 élus pour représenter la Mairie au Conseil d'École.

- Stéphane BROCHARD est volontaire pour le poste de titulaire
- Victor TODESCHINI est volontaire pour le poste de suppléant.

*Désignation approuvée par l'ensemble des élus.*

#### 10/ Questions / Informations diverses

---

- Des travaux de voirie se feront à partir de début juin 2026 entre les Rues Charles de Gaulle et Jules Ferry sur une période d'au moins 2 mois. Ils seront réalisés par ENEDIS.  
Une information auprès des commerçants (directement impactés par ces travaux), des riverains et des Requeillois(es) sera faite par la Commission Communication.

Madame Catherine Quéru les rencontrera également.

- L'association LA CABRIOLE organise, pour Pâques, une chasse aux œufs pour les enfants. Elle se tiendra à Château l'Hermitage le 6 avril. La Commune de Requeil offrira, comme les années passées, un gros œuf en chocolat à titre de récompense.
- Quelques dates prévisionnelles :
  - o 27 mars : Conseil d'école
  - o 28 mars : Soirée dansante et choucroute – ne pas hésiter à promouvoir cet évènement
  - o 4 avril : Loto organisé par la Zumba
  - o 6 avril : Chasse aux œufs à Château l'Hermitage à 15h30
  - o 1<sup>er</sup> mai : Bric à Brac de Requeil et Randonnée
  - o 3 mai : Fête au village à Château l'Hermitage, avec courses de brouettes organisées par « les vieilles calandres en musique »
  - o 8 mai : Commémoration – RDV est donné aux élus à 9 h Place du 8 mai
  - o 19 & 20 septembre : Comice d'Yvré le Pôlin (il appartiendra à la Communication de préparer un court descriptif de Requeil avant le 30 avril prochain)

**La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 10 avril à 20h à la Mairie.**

Il est également demandé d'établir un calendrier prévisionnel des réunions pour 2026.

Calendrier prévisionnel des prochaines réunions du Conseil Municipal pour 2026 (20 heures en Mairie) :

- |   |                   |
|---|-------------------|
| - le 10 avril                               | - le 11 septembre |
| - le 7 mai (un jeudi, le 8 mai étant férié) | - le 9 octobre    |
| - le 12 juin                                | - le 13 novembre  |
| - le 10 juillet                             | - le 11 décembre  |

Catherine Quéru indique qu'une réunion entre élus et agents communaux sera prochainement organisée.

**La séance est levée à 22 heures.**

**Le Maire**  
Catherine QUERU

**La Secrétaire de séance**  
Lydia CHARRIEAU TESSIER